

Le tableau 7.3 indique les effectifs de toutes les écoles primaires et secondaires du Canada et des écoles de la Défense nationale outre-mer pour 1971-72, par année d'études, et le tableau 7.4 donne la répartition de ces mêmes effectifs par âge.

Seulement 2.5% des élèves aux niveaux primaire et secondaire étaient inscrits dans des écoles privées en 1971-72. Dans presque toutes les provinces, ces écoles sont peu à peu intégrées au système des écoles publiques, peut-être à cause de l'amélioration de l'enseignement public dans tout le Canada et de la hausse des frais de scolarité dans les établissements privés. Le tableau 7.5 montre qu'en six ans (1967-68 à 1972-73), les effectifs des écoles privées ont sensiblement diminué dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve et en Ontario, même si dans la plupart des cas il y a eu des fluctuations d'une année à l'autre. Le Québec, toutefois, a enregistré une augmentation importante en 1971-72 et en 1972-73; il en a été ainsi pour le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique en 1972-73.

#### 7.2.1.2 Effectifs au niveau postsecondaire non universitaire

Ces dernières années, les effectifs des cours postsecondaires non universitaires se sont accrus rapidement, d'une part à cause des nouvelles structures organisationnelles et d'autre part à cause de l'éventail de nouveaux programmes, qui comprend ceux des écoles normales, des écoles hospitalières et régionales de sciences infirmières, de certaines universités, et en particulier des collèges communautaires.

Comme le montre le tableau 7.6, en 1972-73 les 198,732 inscriptions aux cours postsecondaires non universitaires représentaient une augmentation de 71,902 (56.7%) par rapport à l'année précédente. Sur l'ensemble des effectifs, les collèges communautaires et établissements connexes intervenaient pour 87.0% et les universités pour 5.5%. Les effectifs des écoles normales et des écoles hospitalières et régionales de sciences infirmières ont diminué entre 1971-72 et 1972-73, à cause du nombre accru des programmes de formation pédagogique offerts par les universités et des programmes de sciences infirmières offerts par les collèges communautaires. On prévoit que d'ici quelques années il ne restera plus ni écoles normales ni écoles hospitalières ou régionales de sciences infirmières. Le tableau 7.7 donne les effectifs au niveau postsecondaire non universitaire par spécialisation et par sexe pour la période 1967-68 à 1970-71, et par spécialisation seulement pour 1971-72.

Comme l'indique le tableau 7.8, dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba, les collèges communautaires offrent des programmes de passage à l'université. En 1972-73, 63,219 élèves étaient inscrits à ces programmes, ce qui représente une augmentation de 15.3% sur l'année précédente et de 127% sur 1968-69. L'augmentation spectaculaire sur la période quinquennale est due presque entièrement à l'établissement du système des CEGEP au Québec.

#### 7.2.1.3 Effectifs des universités et grades supérieurs décernés

Au cours de la période de 1968-69 à 1972-73, les effectifs à temps plein des universités canadiennes ont augmenté d'environ 55,600, soit 21%. Le taux d'augmentation a cependant diminué au cours de cette période, tombant de 10.6% entre 1968-69 et 1969-70 à 4.4% entre 1970-71 et 1971-72. Entre 1971-72 et 1972-73, les effectifs ont diminué de 1,612 ou 0.5% (tableau 7.9). Le Québec et l'Ontario, qui sont les provinces les plus peuplées, figuraient pour plus de 62% de l'ensemble des effectifs des universités et collèges canadiens.

Il y a lieu de noter que, outre les étudiants à temps plein qui préparent des grades universitaires, le nombre des étudiants inscrits à temps partiel, soit le soir, soit pour la session d'été, soit par correspondance, à des cours de préimmatriculation ou menant à un diplôme universitaire, était égal à plus de la moitié des effectifs à temps plein de la session régulière d'hiver en 1971-72.

Le tableau 7.10 montre que durant la période quinquennale (1966-67 à 1971-72), le nombre des grades décernés a continué d'augmenter, le nombre des baccalauréats et des premiers grades professionnels de 70%, celui des maîtrises de 95% et celui des doctorats acquis de 121%. Le pourcentage des femmes ayant reçu ces grades a été à peu près le même dans toutes les provinces.

En 1971-72, comme en 1961-62, une forte proportion des femmes ont été diplômées dans des disciplines traditionnellement considérées comme les intéressant particulièrement (tableau 7.11). Plus de 83% des baccalauréats et premiers grades professionnels décernés aux femmes étaient dans les disciplines suivantes: lettres et beaux-arts, éducation, sciences humaines et